Raymond BARRE sur l'emploi: "J'ai dû stopper les conséquences d'une politique de fuite en avant"

Q. L'emploi est la grande question de cette campagne M. le Premier Ministre, et vous savez que de tous côtés on ne manque pas de propositions ... Georges MARCHAIS propose la création de 500.000 emplois, François MITTERRAND veut créer tout de suite 210.000 emplois de fonctionnaires, ils souhaitent tous deux en même temps engager la réduction de la durée du travail à 35 heures par semaine. Vous dites : pour les emplois, c'est impossible, pour les 35 heures, c'est impossible. Pourquoi ?

R. Face à ce problème complexe de l'emploi, nous avons en réalité trois séries de propositions et je dois dire que si ces propositions peuvent apparaître séduisantes, moi je les crois illusoires. Non pas du tout parce qu'elles sont techniquement mauvaises ; je dis qu'elles sont illusoires, parce qu'à terme elles se retournent contre l'emploi.

Première orientation, celle que j'appellerai l'orientation de la fuite en avant. Alors sur le ton mirobolant, la fuite en avant s'exprime sous la forme d'une politique volontariste. Sur le ton patelin, benoît on entend « il faut faire circuler un peu plus d'argent, il faut une sorte d'injection, il faut que ceux qui ont les revenus les plus faibles puissent avoir un peu plus d'argent à dépenser » et ainsi de suite ...

Cela revient à faire de la relance par la consommation, on accroît les revenus et on sait bien ce que cela entraîne, nous en avons fait l'expérience en 75/76, : cela entraîne un déficit immédiat de la balance des paiements, de nos échanges extérieurs, la hausse des prix, la chute du franc, et on est obligé de prendre des mesures restrictives. C'est dans ces conditions-là où j'ai été amené à prendre mes fonctions de premier ministre : il fallait stopper les conséquences d'une politique qui avait été une politique de fuite en avant, et quand on prend des mesures restrictives, qui est-ce qui « trinque »en premier lieu — passez-moi l'expression — c'est l'emploi.

•Défense du budget

La condition nécessaire du combat pour l'activité économique et pour l'emploi, c'est la défense du budget et la défense de la monnaie ; on n'améliore pas l'emploi en creusant le déficit budgétaire et en sacrifiant le franc. Alors, il y a un deuxième argument, c'est le suivant : il faut mettre les citoyens au travail en utilisant l'argent qu'on leur verse à ne rien faire, et ça paraît d'un bon sens évident ...

Lorsque on vous dit donc : on va mettre les citoyens — les citoyens chômeurs, comme on dit maintenant — au travail ; alors il y a deux questions. Il faut créer des emplois. Alors, on vous dit : on va créer des emplois dans l'Administration, dans les hôpitaux, et dans les collectivités locales. Comment payer ces emplois ? Parfois, on dit : on va aussi faire des emplois dans les entreprises, ce sont des ateliers nationaux, en réalité, c'est le budget qui paye ; alors, comment les payer ? Il faut que le budget paye, il faut que la Sécurité Sociale paye, il faut que les collectivités locales trouvent des ressources supplémentaires, c'est le bon sens ...

On vous dit à ce moment-là : mais non, vous n'avez rien compris, vous êtes un incapable. Pourquoi posez-vous la question d'avoir à payer ces emplois nouveaux ? Ces emplois nouveaux peuvent être payés, il y a de l'argent qui existe. Cet argent, c'est celui qui est donné aux chômeurs : on prendra l'ensemble des aides versées aux chômeurs et on va créer, avec cet argent, des emplois. En fait, ce raisonnement suppose que l'argent versé aux chômeurs est inefficace, et ce n'est pas vrai. D'abord cet argent là, on le verse, et cela a des conséquences non seulement sociales — ça donne un revenu aux chômeurs — mais cela a un rôle économique capital, car cela soutient la consommation. Et puis, est-ce que cet argent est disponible ? Le problème qui se pose est très simple : ou bien on ne paie plus les chômeurs qui restent pendant le temps où on met cet argent pour créer des emplois, ou bien alors, il faut trouver de nouvelles ressources pour créer des emplois. Mais quels emplois ? Est-ce que ce sont des emplois qui contribuent au développement de l'économie, ou est-ce que ce sont des emplois que l'on devra supporter à force de bras d'année en année ? Je crois que la réponse est très simple : Il faut créer des emplois qui soient sains et durables et non pas des emplois artificiels. Et en second lieu, il faut créer des emplois qui puissent être financés sans écraser de charges l'économie tout entière.

MARDI 17 MARS, RAYMOND BARRE ÉTAIT L'INVITÉ DU « GRAND DÉBAT » SUR T.F.1. EN TANT QUE PREMIER MINISTRE, IL A ETE INTERROGÉ NOTAMMENT SUR LES PROGRAMMES ÉCONOMIQUES DES CANDIDATS QUI SE PRESENTENT COMME DES ADVERSAIRES DE SA POLITIQUE. VOICI L'ESSENTIEL DE SES RÉPONSES.

•Coup mortel

Enfin, la troisième solution, c'est la réduction de la durée du travail. La semaine de 40 h, on en fait la semaine de 35 h. Tous ceux qui ont étudié cette question disent que, pour qu'il y ait vraiment cération d'emplois, il faut que la réduction soit massive. Mais ils ajoutent qu'il ne peut y avoir une réduction, un partage du travail que s'il y a un partage du revenu. Parce que dans le cas contraire, si vous payez 40 h des gens qui travaillent 35 h, il ne faut pas être très savant pour comprendre que cela entraîne une augmentation des coûts de production. A ce moment-là, les entreprises ne peuvent plus vendre leurs produits. Il faut les subventionner ou elles disparaissent. Donc la première condition, c'est celle-là.

Il y a une deuxième condition, c'est que si l'on veut éviter une baisse de la productivité, il faut modifier les conditions dans lesquelles on produit. Et en particulier, aménager les règles concernant l'utilisation des équipements productifs. Vous savez que la France est un pays qui, du fait des lois existantes, ne peut utiliser autant que ses grands partenaires et concurrents, les équipements productifs de manière continue ou de manière longue. Les machines sont, je crois, en France, utilisées environ 250 jours alors que dans les autres pays, elles le sont 350.

Voilà pourquoi, quand certains syndicats vous disent « 35 h tout de suite », eh bien ce serait un coup mortel pour l'économie française.

En revanche, je crois qu'il est possible, dans certaines branches, de négocier des aménagements de la durée du travail et de négocier ces réductions de durée de travail en liaison avec une meilleure utilisation des équipements productifs. C'est ce que le gouvernement s'était efforcé de faire en préconisant une négociation entre organisations syndicales et professionnelles. Les négociations n'ont pas abouti, parce qu'en réalité on bute sur un problème qui est celui de la modification des législations et réglementations concernant la durée d'utilisation des équipements productifs.

Alors, je crois qu'il n'est pas possible d'ignorer ce qui est une tendance historique, la tendance à la réduction de la durée du travail. Je crois que cette tendance peut se traduire par la création d'un certain nombre d'emplois qui viennent alléger la pression sur l'emploi, mais que ceci doit être fait à partir des conditions que je viens de rappeler.